

Saint-Martin, le 12 décembre 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cas importé et avéré de choléra sur l'île de Saint-Martin

La Préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin et l'Agence de Santé de Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy informent la population d'un cas importé de choléra sur l'île de Saint Martin.

Ce cas signalé comme probable par le centre hospitalier, par un communiqué le jeudi 6 décembre 2012, est aujourd'hui considéré comme avéré suite aux examens de vérification de l'Institut Pasteur à Paris.

D'après l'investigation épidémiologique du Pôle de Veille Sanitaire de l'ARS en lien avec la Cellule de l'Institut National de Veille Sanitaire, il n'y a aucun élément en faveur de l'existence de cas secondaires à ce jour. La surveillance est maintenue par mesures de précaution.

Cette contamination fait suite à un séjour à Saint-Domingue.

Pour rappel, l'île comprenant Haïti et Saint Domingue est actuellement touchée par une épidémie de choléra qui est une maladie due à la bactérie *Vibrio cholerae*. Elle se caractérise parfois par des diarrhées brutales, très abondantes, liquides et claires menant à une sévère déshydratation.

Toute personne qui présenterait ces symptômes est invitée à consulter rapidement son médecin généraliste pour une prise en charge médicale précoce.

Aussi, nous vous rappelons l'importance du lavage des mains :

- avant la préparation et la consommation d'aliments ;
- avant de donner des soins aux enfants ;
- après avoir été aux toilettes.